

# HARREVILLE INFOS

## ORDURES MENAGERES

Un tout petit rappel pour éviter les problèmes liés aux ramassages désormais assurés par un nouveau prestataire :

Les sacs jaunes : les vendredis des semaines impaires (sortir les sacs la veille au soir) et les Ordures Ménagères tous les jeudis après - midi.

Notez que les conteneurs mis à la place des sacs jaunes ne seront pas ramassés ; seuls les sacs ont droit à la benne.....

## TELEVISION

A partir du 05 avril 2016, la répartition des chaînes et la norme de réception vont changer et, sans une intervention sur votre poste, vous ne recevrez plus la télévision.

Nous pouvons aider ceux qui éprouveraient des difficultés soit avec leur poste soit pour éventuellement obtenir des aides de l'Etat.

Adressez-vous à la mairie

## ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de rénovation de l'éclairage public avancent et tout le village sera rénové dans les prochaines semaines qui arrivent.

Déjà vous avez pu constater la qualité et la puissance d'éclairage des

nouvelles lanternes apportant à chacun un confort inégalé et une sécurité accrue.

Les travaux, à cause des conditions climatiques, ont pris un peu de retard et le Conseil Municipal, lors de sa dernière réunion, a décidé de compléter le projet en ajoutant des points lumineux aux endroits très mal éclairés.

La fin du chantier est proche.

## LE P'TIOT MARCHÉ

Après le camion de vente de poulets rôtis (et des accompagnements de légumes pour les amateurs),

### LE P'TIOT MARCHÉ

va voir le jour à partir du mercredi 23 mars et son emplacement va changer.

En effet, vont venir s'ajouter les commerces suivants :

Un marchand de légumes, un marchand de miel, un marchand de fleurs et peut-être un marchand de vêtements et tout ce petit monde va s'installer sur le parking nouvellement aménagé devant la mairie.

Souhaitons à tous ces commerçants la bienvenue car nous sommes sûrs que tous les Harrévillois vont les accueillir avec gentillesse et bonne humeur.

## Commission Départementale de Coopération Intercommunale

La CDCI, qui décide de l'avenir de la commune quant à notre appartenance à la Communauté de Commune du Bassin de Neufchâteau, s'est réuni le 18 mars 2016 à la Préfecture de Chaumont.

Nous avons bon espoir de voir l'amendement que nous avons présenté être adopté mais ce n'est pas le cas, notre sortie de la Communauté de Bourmont Breuvannes Saint Blin a été refusée. Il reste encore une procédure, certes un peu plus longue, mais que nous nous allons entamer.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer des résultats de nos démarches.

### CIRCULATION ET VITESSE DES VEHICULES DANS NOTRE VILLAGE

Certains ont attiré notre attention concernant la circulation et, surtout, la vitesse des véhicules automobiles qui traversent Harréville sur la route départementale.

Pour en avoir le cœur net et connaître l'état exact du trafic, le service d'assistance technique pour la voirie de Haute-Marne a effectué des comptages automatiques qui enregistrent aussi la vitesse.

Cette opération s'est déroulée du 27 janvier au 3 février 2016 et a concerné les deux sens de circulation.

Un document de 54 pages, que vous pouvez consulter en mairie, a été remis et une étude fine des comportements permet de dégager les grandes lignes suivantes :

- 23,4 % des voitures sont en excès de vitesse. Nombre total de voitures : 4150

837 entre 50 et 60 km/h

142 entre 60 et 70 km/h

19 entre 70 et 80 km/h et

1 entre 80 et 90 km/h

- 13.8 % des poids lourds sont en infraction. Nombre total de PL : 1200

154 entre 50 et 60 km/h

14 entre 60 et 70 km/h et

2 entre 70 et 80 km/h

Même si ces chiffres sont impressionnants, ils n'en demeurent pas moins conformes à ce qui est communément admis.

Néanmoins, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir et d'installer, à chaque entrée de village sur la départementale, des radars pédagogiques pour sensibiliser les usagers à la vitesse.

Parallèlement, on étudie la possibilité d'aménager l'entrée d'Harréville dans le sens Neufchâteau/Langres, pour créer un "effet de paroi" induisant naturellement un ralentissement des voitures.

*Le Maire et l'Equipe municipale.*